

PROJET IMMOBILIER

Nous donnons habituellement sous la rubrique "ENSEIGNEMENT PASTORAL", en condensé, des réflexions tirées de prédications récentes ou proposées par l'un ou l'autre de nos anciens. Aujourd'hui, nous avons jugé utile de publier le point sur l'état d'avancement de notre projet immobilier.

PENDANT une trentaine d'années nous avons loué notre local d'église à l'OPIEVOY, qui est un organisme HLM. Le loyer restait faible et les charges modiques. Cette situation correspondait à nos moyens et nous nous en sommes satisfaits pendant une trentaine d'années. L'envie d'avoir des locaux plus attrayants mais aussi le désir de rendre notre église plus visible, s'est imposée à nous au cours de ces 3 dernières années. Ayant appris que l'OPIEVOY souhaitait vendre son local nous avons pris contact avec eux en 2004. Après de longues négociations sur le prix nous sommes devenus propriétaires en mars 2006. Pour réaliser cet achat les membres de l'église se sont mobilisés, notamment par des engagements de versements mensuels dans la durée. Des dons sont venus de tous les coins de France. Les frères et soeurs réformés évangéliques du sud ainsi que d'autres chrétiens ont mis largement la main à la poche. Nous avons des subventions de Hollande, d'Allemagne et de la Commission Générale d'Évangélisation de nos églises. Pour compléter le financement nous avons dû faire un emprunt sur 15 ans à taux avantageux que nous a concédé l'association 'La Fraternité Huguenote'.

Le projet, que nous vous exposerons de manière plus détaillée dans un prochain numéro, consiste à utiliser pleinement le potentiel de construction du bien dont nous sommes propriétaires. 6 étages en tout peuvent être construits. L'étage actuel + un autre étage seront affectés à l'église et les 4 étages au-dessus serviront à créer des logements pour étudiants. Bien entendu, notre église ne gèrera pas les logements ainsi créés, il faut laisser cela à des professionnels. Nous nous rapprochons pour cela de l'association Initiatives, qui est dirigée par Pascal Colin. Après réalisation du projet nous serons en copropriété avec cette association, chacun chez soi.

André HEGE

